



Mai 2024

Informations

Chers Saint Martinaises et Saint Martinais,

Nous sommes heureux de vous informer que suite aux décisions du Conseil Municipal de couper l'éclairage public la nuit de 23 h à 6h du matin puis de 22h à 6h, notre commune a réalisé une économie remarquable de 57% sur la consommation d'électricité entre 2020 et 2023.

Consommation :

2020 – 215 830 kwh

2023 – 92 829 kwh

Cette mesure, en plus de contribuer à la préservation de notre environnement en réduisant notre empreinte carbone, permet également de réaliser des économies budgétaires significatives.

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre soutien et votre compréhension dans cette démarche visant à promouvoir une gestion plus responsable de nos ressources.

Bien cordialement,
La Mairie



COLLECTE DES BRANCHAGES

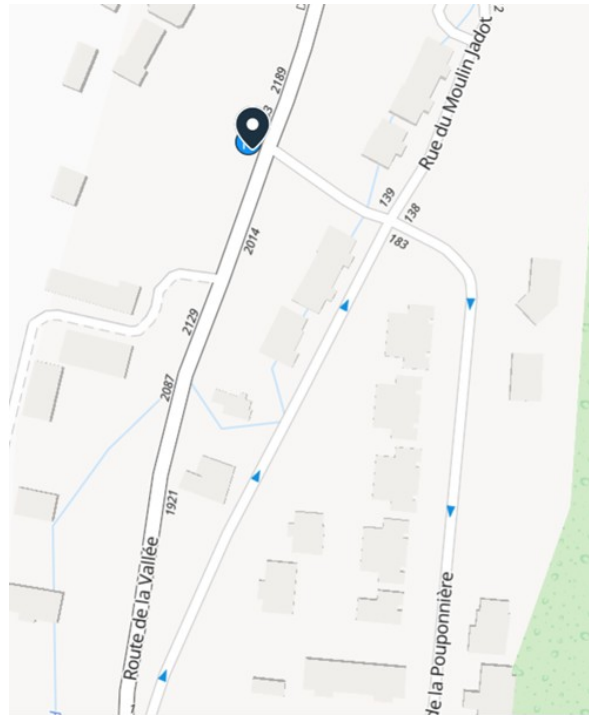
Nous souhaitons vous informer de la mise en place de deux journées de collecte des branchages dans notre commune. Cette initiative communale vise à faciliter le traitement des déchets verts et à maintenir notre environnement propre.

Dates :

Les journées de collecte auront lieu le samedi 14 septembre 2024 et le samedi 23 novembre 2024 de 9h à 12 h30 et de 13h30 à 16h30.

Lieu :

Le point de collecte de vos branchages sera situé route de la Vallée en direction de Fontaine sous Préaux, au fond de la sente en face de l'allée de La Pouponnière.



Modalités :

Veillez à apporter **uniquement des branchages**. Nous vous prions également de respecter les horaires de collecte afin de garantir le bon déroulement de l'opération.

Nous comptons sur votre coopération pour contribuer à la préservation de notre environnement.

N'hésitez pas à contacter la mairie à l'adresse mail suivante secretariat4@saintmartinduvivier.fr pour tout complément d'information.

Bien cordialement,
La Mairie